

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

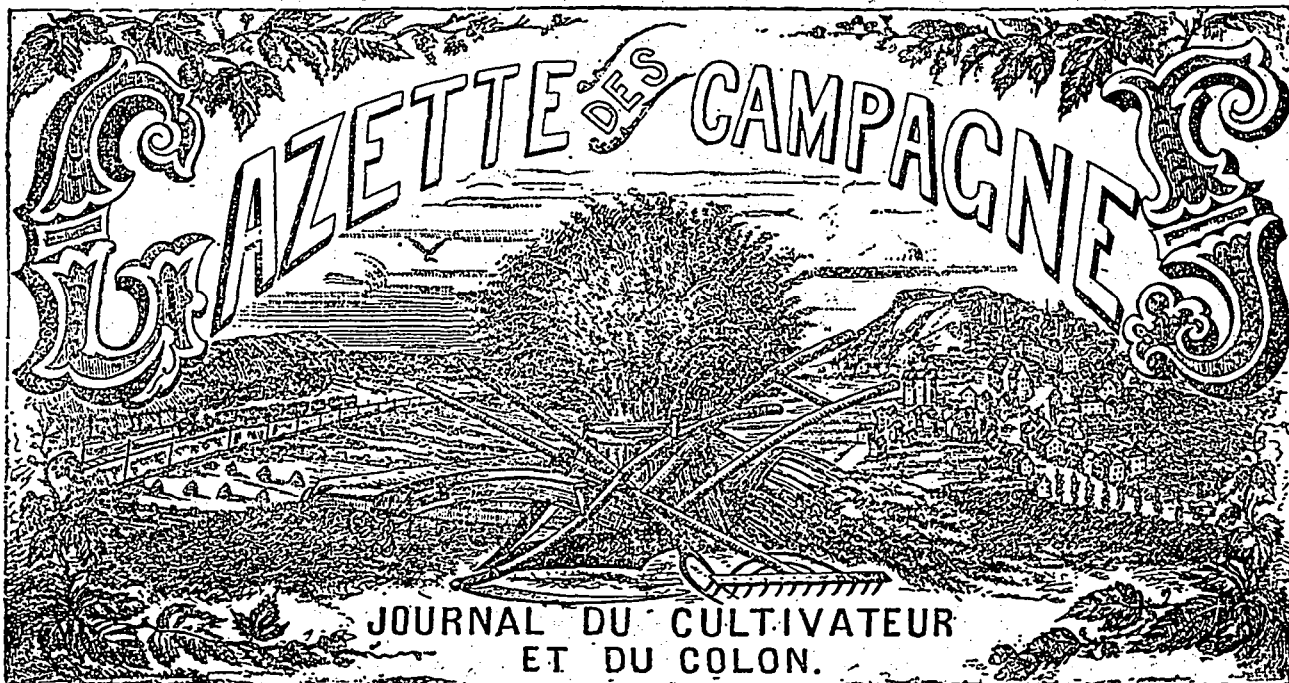
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine : — Evénements courants. — L'exposition de la Jamaïque et le Canada. — Chemin de fer du Labrador. — Catastrophe à Saint-Pierre de Montmagny. — Un nouveau curé d'Arz. — Les Acadiens conserveront-ils la foi de leurs pères ?

Causerie agricole : — Engraissement du bétail à l'étable.

Sujets divers : — Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'Agriculture du comté de L'Islet, tenue à Saint-Jean-Port-Joli le 23 septembre 1890. — Soins à donner aux vaches.

Choses et autres : — L'exportation du fromage. — Le respect au blé. — Pesez votre farine. — Travaux de réparation à l'église de Sainte-Anne de la Pocatière. — Christophe Colomb.

Recettes : — Remède contre la toux et la gourme des chevaux. — Moyen d'empêcher les patates de pourrir.

REVUE DE LA SEMAINE

Evénements courants. — Quelle bourrée de crimes depuis quelque temps ! On n'entend parler que de crimes et d'exécutions capitales. Ontario vient d'avoir deux procès à sensation : Birchall sera pendu le 14 novembre à Woodstock ; le 18 décembre, Day, coupable d'avoir noyé sa femme dans les chutes Niagara, sera exécuté à Welland. Un troisième est commencé à l'Original, celui de Philippe Lamoureux et de Christine Monette accusés d'avoir assassiné Olivier Monette, le 13 septembre 1889.

Dans la province de Québec, on ne compte pas moins de trois procès pour meurtre, instruits simultanément : celui de Rémi Lamontagne vient de se terminer à Sherbrooke par la condamnation de l'accusé à être pendu le

19 décembre prochain ; celui de Sévère Houle qui se fait à Trois-Rivières, et qui se terminera probablement par l'acquiescement de l'accusé, contre lequel on ne paraît pas devoir trouver de preuves convaincantes ; celui de Delamarre, Georgiana Bivert, son épouse, et Jean Gauthier, commis de buvette. Ces derniers ont à répondre à l'accusation d'avoir fait brûler vive toute une famille, le père, la mère, et trois enfants, à Saint-Roch de Québec, le 17 juillet dernier. Ce procès s'instruira à Québec ces jours-ci, ainsi que le procès du *Canadien* pour libelle, et celui des trente-un citoyens accusés d'avoir emprisonné illégalement l'honorable C. A. P. Pelletier.

L'affaire Morin se dénouera sur la potence le 26 novembre ; si l'appel à la Cour Suprême n'amène pas de changements dans la cause.

Il y a de plus le procès de Cardinal pour tentative de meurtre.

Jamais le calendrier de la cour d'assises n'a été plus chargé qu'au terme qui s'est ouvert à Québec le 10 octobre. Il y a tant de causes sur le rôle qu'on a dû faire un second recrutement de jurés pour suffire à la besogne.

Les journaux ont presque cessé de parler de politique pour ne s'occuper que de tenir leurs lecteurs au courant des interrogatoires des témoins et des discours des avocats dans ces différents procès. Ce sont des événements émouvants, mais il faut regretter qu'ils arrivent en si grand nombre.

L'exposition de la Jamaïque et le Canada. — La *Gazette* de Falmouth, Jamaïque, dit : " C'est avec une extrême

satisfaction que nous apprenons que la grande puissance du Canada a demandé un espace considérable pour notre exposition. Les Canadiens veulent faire voir aux Jamaïcains, entre autres choses, de la bonne farine à bon marché, du bon lard, du bon poisson, etc., et il n'y a pas de doute que le résultat de cette exposition sera d'augmenter considérablement le commerce entre l'île et le Canada qui peut consommer tous les fruits que la Jamaïque peut produire. Puisque le Canada a décidé de prendre part à notre exposition, les autres colonies et les autres pays, vont sans doute s'empressez d'imiter cet exemple, et comme sir Henry Blake, nous croyons que notre principale inquiétude ne sera pas la rareté des objets exposés, mais le manque d'espace pour les exposer tous." Un citoyen de Montréal, qui connaît sir Henry Blake dit que Son Excellence porte beaucoup d'intérêt à cette exposition et que les intérêts des Canadiens n'ont rien à craindre entre ses mains.

Chemin de fer du Labrador.—Les ingénieurs anglais chargés d'explorer la route du chemin de fer projeté de Québec au Détroit de Belle-Isle, ont presque complété leurs travaux.

Ils seront de retour à Québec à la fin de ce mois.

On dit que les ingénieurs trouvent le projet tout à fait praticable et ont rencontré bien moins de difficultés qu'on ne leur avait représenté.

Il n'y a pas de doute qu'un jour ne vienne où l'on se rendra de Québec à Liverpool en quatre jours, avec trois jours seulement de traversée.

Catastrophe à Saint-Pierre de Montmagny.—Un terrible accident est arrivé à Saint-Pierre, à la fin de la semaine dernière. La maison de M. Mathias Gagnon, bâtie sur les bords de la Rivière-du-Sud, a été précipitée dans la rivière, dans les circonstances suivantes, rapportées par un témoin oculaire M. Joseph Blais.

M. Joseph Blais raconte que lui et sa famille furent éveillés sur les deux heures trente du matin par ce qu'ils crurent être un tremblement de terre. En regardant à la fenêtre il s'aperçut que la maison de Gagnon, qui n'était environ qu'à quarante pieds de la sienne était disparue. En même temps il entendit appeler à sa porte, et en ouvrant il entendit le frère de M. Gagnon lui crier que la maison s'en allait à la rivière. Sortant à la course, il vit qu'en effet tout descendait à la rivière avec un morceau de terre de près de trois arpents en superficie, et il entendit les cris et les supplications de la famille Gagnon, des enfants. C'était à rendre fou, dit-il.

Il passa des habits au frère de M. Gagnon qui était sorti de la maison sans savoir comment, et il l'envoya quêrir du monde. Quant à lui il se rendit au bord de la côte pour aider les pauvres malheureux ensevelis. Du secours arrivant promptement, ils purent arracher des débris la plupart des enfants, sains et saufs. Mais le père avec le plus jeune dans ses bras put se sauver lui-même, et trois petits enfants presque nus eurent le courage de s'arracher seuls des débris, de monter la côte et d'aller frapper à la porte chez M. Blais.

La rivière est complètement éclusée sur une longueur de trois arpents et l'eau a déjà monté de plusieurs pieds en amont tandis qu'en aval il est facile de traverser à pieds secs.

C'est un des plus tristes accidents qui se soient produits depuis longtemps dans ce district.

Ce pauvre Gagnon qui est mourant a eu non seulement le malheur de perdre sa femme, qui a été tuée dans cette catastrophe, mais aussi sa maison, ses dépendances, son ménage et une grande étendue de terre.

Il mérite la pitié publique et sera certainement secouru. Des souscriptions sont déjà ouvertes en sa faveur.

Quant à l'accident, aux phénomènes géologiques, on se rappellera que ce n'est pas le premier exemple que nous en avons eu dans cette partie de la province.

Il y a quelques années, un lopin de terre s'est ainsi déplacé sur le bord d'une rivière, après avoir été sourdement travaillé par les eaux souterraines.

Ce fut un émoi terrible dans la localité lorsqu'un témoin oculaire, s'en vint raconter à la foule ébahie, un dimanche, après répres, qu'il venait de voir marcher les arbres. Longtemps les curieux et les savants même ont visité cet endroit intéressant.

Il s'agissait alors tout simplement d'un morceau de terrain qui avait glissé dans la rivière qu'il avait endiguée, mais cette fois aucune bâtisse n'avait été démolie, aucune vie perdue, et le tort matériel causé à la propriété était presque compensé par l'attrait du phénomène.

Un nouveau curé d'Ars.—Un saint prêtre de la Pensylvanie attire l'attention générale par les prodiges qu'il opère. Le R. P. Mollinger, pasteur de Brolien près de Pittsburg, est un ancien missionnaire qui évangélisa les contrées peuplées de mineurs et d'ouvriers. Sa vie a toujours été exemplaire. Il a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, d'où il a rapporté des reliques pour enrichir son église; il a surtout une grande dévotion à Saint Antoine de Padoue et il lui attribue toutes les merveilles qu'il opère, comme le curé d'Ars les attribuait à Sainte Philomène.

Depuis quelque temps, la foule accourt à son église, il prie pour les malades; il leur fait vénérer les reliques, leur donne sa bénédiction, et ils s'en retournent guéris.

Cela se passe tous les jours et publiquement.

Les journaux protestants racontent les cures prodigieuses et rendent pleine justice aux vertus du Père Mollinger et attribuent les guérisons à la puissance de la foi.

Comme le curé d'Ars, il reçoit des sommes importantes, qu'il emploie à bâtir des églises, des écoles et à secourir les malheureux.

Ce saint prêtre est d'un âge avancé.

Les Acadiens conserveront-ils la foi de leurs Pères ?—L'honorable M. Poirier, sénateur, publie dans une édition spéciale et illustrée de l'*Évangéline* le remarquable article que voici sur l'avenir des Acadiens. Nous félicitons sincèrement M. Poirier de ce travail.

Oui, s'ils conservent leur langue maternelle. Toute la question est là.

Leur foi catholique sera immuable, tant que leur langue française n'aura pas été proscrite. Aussi longtemps qu'ils se raconteront, le soir, rangés autour du foyer, les malheurs et les gloires de leurs ayeux, dans la langue de leurs premiers missionnaires, ils continueront, le dimanche, à s'agenouiller devant l'autel de Marie. et Pâques les verra, chaque année, réunis autour de la *Table Sainte*.

Mais malheur à eux s'ils oublient l'idiome des confesseurs de la foi, qui furent leurs pères ! Malheur surtout à ceux qui contribueront à la leur faire oublier ! Ceux-ci auront été leurs véritables ennemis, et non pas Lawrence, ni Winslow.

C'est une erreur profonde de croire que l'on fera des Irlandais ou des Ecossais avec les Acadiens, pourvu qu'on les anglicise. Quand on a été Français on ne troque sa nationalité que contre une nationalité équivalente aux yeux du monde. (Ceci soit entendu des races comme nations indépendantes ayant leur place parmi les grandes puissances. J'ai pour l'intelligence et le caractère des Ecossais et des Irlandais la plus haute considération). On peut, en échange, devenir américain, anglais ou allemand.

C'est ce qui arrive à nos compatriotes. Ils se font américains aux Etats-Unis, et ici, anglais. Jamais ils ne se disent ni Irlandais ni Ecossais. Race vaincue pour une race vaincue autant valait demeurer Acadiens. C'est ce qu'ils comprennent. Sans compter la France qui est toujours là grande, glorieuse, non conquise, elle.

Quelles sont les conséquences de ce phénomène ethnologique ? On cède aux influences des milieux. Les Anglais et les Américains sont protestants. On devient protestant avec eux et comme eux. C'est fatal. L'exception seul y échappe.

Ah ! si nos Acadiens optaient pour les Ecossais ou les Irlandais, les conséquences religieuses seraient autres. Parmi ceux-ci il y eu a un grand nombre, la moitié peut-être, de catholiques, de fervents catholiques ; et, quoique la richesse et l'influence ne leur appartiennent généralement pas, ils sont en nombre suffisant pour conserver et perpétuer leurs saines traditions. La foi, chez ceux d'entre eux qui l'ont conservée, est désormais, grâce à leur nombreux et excellent clergé, à l'abri de toute atteinte sérieuse. Confondus avec eux, nos compatriotes auraient pour leur foi les mêmes garanties, ayant les mêmes sauvegardes. Le danger alors serait minime.

Mais je l'ai constaté. L'Acadien qui cesse de l'être, devient à la deuxième ou troisième génération, américain ou anglais. Et après tout, c'est naturel. Car enfin pourquoi change-t-on sa foi ? Par conviction religieuse, très souvent. Mais très souvent aussi afin d'améliorer sa condition temporelle. Comme il n'est pas possible d'admettre qu'un catholique éclairé puisse apostasier par conviction, il faut recourir à la dernière hypothèse ou à quelque chose d'équivalent. Hé bien ! quand un Acadien qui veut avant tout faire son chemin dans le monde ne parle plus un mot de français ; que cette langue la plus catholique après la langue latine n'est plus parlée dans sa famille ; quand ses lectures et ses associations sont anglaises ; quand rien ne le rattache plus aux saintes et naïves

traditions de ses ancêtres, dont il ne connaît pas l'histoire, ou dont il rougit s'il la connaît ; quand cet Acadien dont le père s'appelait Jean-Baptiste LeBlanc est devenu Oswald White, les influences qui lui ont fait perdre sa langue maternelle, qui lui ont fait changer le nom de son père, l'entraîneront plus loin et lui feront prendre le chemin du *Church* méthodiste, au lieu de celui de l'Eglise catholique où priait sa mère. A moins qu'il ne devienne libre-penseur, ce grand mal à la mode. Dans tous les cas, il sera certainement franc-maçon. Tout ce qui sera de nature à le conduire aux honneurs et à la richesse il l'adoptera. Car la richesse chez les Américains surtout, c'est véritablement le dieu adoré, le dieu qui fait tout oublier et tout pardonner, tout, même d'avoir été acadien ou canadien, même d'avoir été catholique. Et notre pauvre compatriote qui se souviendra vaguement du passé voudra se faire tout pardonner.

Un grand malheur pour les nôtres, surtout ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, ça été d'être humiliés en tant que français. L'antique persécution anglaise les avait brisés mais non pas flétris. Des autorités respectables ont, assez récemment encore, dit qu'il y a environ vingt ans de cela, fait sentir à nos Acadiens qu'il y a quelque chose d'humiliant à être français : que de parler notre langue est une marque — pour ne pas dire un stigmate — d'infériorité ; que le succès dans aucun cas, et particulièrement dans les choses politiques, ne saurait et ne devrait couronner leurs efforts.

Cette impression, une fois communiquée, les effets en ont été désastreux. Cependant, au Nouveau-Brunswick, le mal a été à peu près enrayé ; mais au Cap-Breton et à la Nouvelle-Ecosse, il est devenu presque irréparable. L'Acadien né *glorieux* a été perdu du moment qu'il a été humilié dans sa nationalité, et qu'il s'est cru ridicule d'être Français. Et ridicule il l'était : comment douter de la parole de celui qui le lui faisait sentir ?

On a dit, à la suite du Concile de Baltimore, que l'avenir de l'Eglise était entre les mains des catholiques de langue anglaise et l'on a même émis l'idée de tenir un congrès dont les Français et les Allemands seraient exclus. S'il en est ainsi et si le programme annoncé s'exécute, j'oserai regarder cela comme un grand malheur. D'abord, l'Eglise y perdrait ce me semble, son caractère immémorial d'universalité.

Pour ce qui concerne les Acadiens, et, ceci m'autorise, je crois, moi simple laïque, à toucher à cette question, ils auraient bientôt à opter entre leur nationalité et leur foi ; entre ce qu'ils ont de plus cher ici-bas et ce qu'ils ont de plus cher absolument. Dilemme grave et dangereux, où il faudrait, cependant, ne pas hésiter ; *cedant terrestria celestibus* Les pères ont perdu leur patrie pour demeurer loyaux à leur nationalité ; le devoir des enfants serait de renier toute nationalité pour conserver leur foi.

En principe, voilà ce qu'il faudrait faire. Mais ce jeu, à part d'être inutile, n'est-il pas pour le moins dangereux ? N'est-il pas imprudent de le proposer aux gens, sans que des nécessités d'un ordre absolument supérieur y contraignent ? Il s'est joué, dans le passé, ce jeu, avec

les Irlandais et les Ecossais. Ceux-ci y ont laissé, la plupart d'entre eux au moins, leur langue gaélique en échange de la langue anglaise qu'ils parlent aujourd'hui. Mais le tiers des Irlandais et les deux tiers des Ecossais n'y ont-ils pas, en même temps, perdu leur foi catholique ?

Dans l'application, voilà ce qui serait à craindre pour les Acadiens. Durant le procédé de transformation qui ferait d'eux des citoyens de langue anglaise, la moitié d'entre eux, et au delà, y laisserait, avec leur belle langue française, les croyances fortifiantes qui ont soutenu nos pères jusque dans le martyre.

Au reste ces "nécessités" dont j'ai parlé plus haut, qui ont ébranlé la foi dans le royaume maintenant uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, s'appellent dans l'histoire Henri VIII et Elisabeth. Est-il nécessaire qu'elles soient renouvelées, dans l'Amérique du Nord, au détriment des pauvres Acadiens ? PASCAL POIRIER.

CAUSERIE AGRICOLE

Engraissement du bétail à l'étable

L'engraissement du bétail à l'étable a acquis de nos jours une importance dont on peut facilement se rendre compte. Anciennement cette pratique n'avait, au point de vue agricole, qu'un caractère tout à fait secondaire, et se trouvait, par suite, renfermée dans des limites comparativement fort restreintes. Par l'extension rapide qu'elle a prise, en raison des besoins toujours croissants de la consommation, elle se place maintenant au premier rang des opérations agricoles de l'hiver.

Le travail de l'engraissement ne peut devenir réellement utile qu'à la condition que les produits obtenus dépassent en valeur les produits achetés et consommés, joints aux dépenses d'entretien.

A cause des difficultés du moment, les engraisseurs auront donc, plus que jamais, à calculer de près les frais et les résultats probables de leur industrie. Plus que jamais, ils devront craindre les mécomptes résultant de fausses appréciations ; car, à mesure que l'on voit se rapprocher les prix d'achats des matières premières de ceux de la vente des animaux gras, les chances d'insuccès augmentent.

On comprend que, dans ces conditions, qui sont à peu près celles d'aujourd'hui, une erreur, quelque légère qu'elle soit, peut faire perdre la plus grande partie des bénéfices attendus, et même occasionner des pertes.

Pour éviter ces conséquences fâcheuses, les cultivateurs soucieux de leurs intérêts recherchent avec soin tous les moyens propres à rendre leur travail fructueux.

Dans l'engraissement des bêtes à cornes pendant l'hiver, il y a plusieurs choses à considérer.

C'est d'abord l'individu sur lequel on veut opérer, en étudiant au point de vue de la conformation, de l'âge, de la race, de la taille et du sexe ;

C'est ensuite la nature et la qualité des aliments dont on dispose pour produire l'engraissement ;

C'est, en troisième lieu, la manière de les administrer et le mode de préparation à leur faire subir ;

C'est enfin, les soins dont il faut entourer les animaux en graisse et le lieu servant à les abriter ; celui-ci sera envisagé sous le double rapport de ses dispositions générales et des particularités diverses qui s'y rattachent.

Le choix du bétail destiné à l'engrais exige une grande habitude et un tact particulier, qu'une longue pratique peut seule faire acquérir.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir à quel âge les animaux de l'espèce bovine sont le plus propres à engraisser. Il existe encore à cet égard deux opinions bien distinctes : l'une empruntée à la théorie, l'autre basée sur l'observation des faits.

La première admet que l'âge de 7 à 9 ans est le plus convenable, parce que, disent les théoriciens, généralement, le bœuf n'a pas terminé sa croissance avant cette époque. Il en résulte, selon eux, qu'une portion des aliments consommée est utilisée à l'accroissement des diverses parties du corps qui continuent à se développer au préjudice du tissu adipeux.

S'il est vrai que le grand nombre des bêtes à cornes augmente en volume jusqu'à l'âge de 7 à 9 ans, on ne saurait contester la justesse du raisonnement que nous tient la science. Mais, à coup sûr, les conséquences qu'on en veut faire dérouler sont empreintes d'exagération ; car, dans la grande majorité des cas, ne remarque-t-on pas que sous le rapport du volume il y a très peu de différence entre nos bœufs de 4 à 5 ans et ceux de 7 à 9 ?

D'ailleurs, il est notoire que, d'après les principes suivis chez nous pour l'élevage et l'entretien des bestiaux, ceux-ci ne peuvent être conservés aussi longtemps sans payer, d'une manière quelconque, la nourriture qu'ils reçoivent ; car autrement ils deviendraient une cause de perte au lieu d'être une source de profit. La vache et le taureau acquittent cette dette en concourant simultanément à la reproduction de leur espèce ; la première donne en plus une certaine quantité de lait. Le bœuf ne peut se libérer que par son travail. Or, on sait ce que vaut pour l'engraissement un taureau qui compte plusieurs années d'un service actif, ou une vache qui donne naissance à une série de veaux, ou, enfin, un bœuf fatigué par une longue suite de pénibles travaux.

Les partisans de la seconde opinion reconnaissent que l'engraissement est beaucoup plus facile et moins coûteux chez les animaux plus jeunes. Cette seconde manière de voir étant fondée sur l'expérience acquise depuis nombre d'années par une foule d'observateurs éclairés et ralliant, d'ailleurs, nos praticiens les plus habiles, la question soulevée ne saurait rester plus longtemps douteuse. Disons donc aussi qu'en général, il est plus avantageux de soumettre à l'engrais des animaux âgés de moins de 7 ans.

Il s'agit maintenant de décider quel sera le moment le plus propice à cet effet.

Certains cultivateurs ont fixé pour cela le terme de 4 ans ; d'autres celui de 3 ; quelques-uns, enfin, celui de 5. Mais nous pensons qu'on ne peut établir aucun prin-

cipe fixe à cet égard. Le terme le plus convenable varie avec les races et quelquefois selon les individus que l'on a sous la main. Nous avons vu des sujets de 2 à 2 ans $\frac{1}{2}$ acquérir en très peu de temps un haut degré d'embonpoint, tandis que d'autres, nourris absolument de la même manière, mais ayant 2 à 3 ans de plus restaient beaucoup en arrière.

En règle générale, on peut admettre que plus un bœuf se développe avec promptitude, plus tôt il est propre à être soumis au régime de l'étable. Nous en trouvons une preuve convaincante dans quelques races anglaises dont la croissance étonne par sa rapidité, et qui, à 2 ans et même à 18 mois, sont déjà susceptibles d'un engraissement lucratif.

On ne doit pas perdre de vue qu'à mesure qu'un ruminant tend à gagner de l'aptitude soit à la lactation, soit à la production de la viande, soit au travail, ce changement est toujours accompagné d'une diminution correspondante dans les deux autres facultés. Cette tendance à la spécialisation prouve évidemment que ces trois qualités sont plus ou moins opposées et incompatibles et que c'est en vain qu'on cherchera à les réunir.

La taille dans l'espèce bovine destinée à l'engrais n'a réellement d'importance que relativement à la quantité et la qualité des nourritures que l'on a à sa disposition.

Ordinairement la grandeur moyenne d'une race est en rapport avec la fertilité de l'état de culture de la contrée qui l'a nourrie. Plus elle aura de volume, plus aussi son alimentation aura été abondante et substantielle. On peut conclure de là qu'il importe également d'établir autant que possible l'équilibre entre les exigences présumées des animaux que l'on doit acheter et la valeur nutritive des éléments qu'on aura à leur distribuer.

Quelques auteurs ont prétendu qu'il était plus avantageux d'engraisser un seul bœuf pesant, par exemple, 2000 livres, que d'en engraisser deux n'ayant chacun que la moitié de ce poids. D'autres observateurs ont cru pouvoir affirmer le contraire. Selon Mathieu de Dombasle, les résultats seraient absolument les mêmes des deux côtés; il y aurait même consommation de nourriture et une égale production de chair et de graisse.

Quoi qu'il en soit de ces opinions, il est certain qu'en Angleterre les engraisseurs préfèrent les animaux de taille moyenne à ceux qui sont démesurément développés. La même préférence se remarque dans plusieurs localités belges où l'engraissement des bestiaux se pratique sur une grande échelle.

On est généralement d'accord pour admettre que les génisses et les vaches, ne donnant plus de lait, s'engraissent beaucoup plus rapidement que les bœufs du même âge et de qualités correspondantes.

L'engraissement des vaches offre seulement un inconvénient assez grave, c'est qu'il arrive qu'au moment où on les achète plusieurs d'entre elles se trouvent en état de gestation, sans qu'il soit possible de s'en apercevoir. Ce n'est que lorsque le temps de la vente approche qu'on peut constater l'existence du veau.—A suivre.

L'Agriculteur Praticien.

Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'Agriculture du comté de L'Islet tenue à Saint-Jean-Port-Joli le 23 septembre 1890.

CHEVAUX.—Etalons de 3 ans et plus : 1er prix, Alph. Pelletier, \$6; 2e prix, François Bélanger, \$5; 3e prix, Lucien Dubé, \$4; 4e prix, Anselme Dubé, \$3; 5e prix, Joseph Bois, \$2.

Etalons de 2 ans : 1er prix, Joseph Arton, \$3; 2e prix, Thadée Francoeur, \$2.50; 3e prix, Désiré Jean, \$2; 4e prix, Alfred Fortin, \$1.

Etalons de 1 an : 1er prix, Elisé Pelletier, \$3; 2e prix, Edouard Beaulieu, \$2; 3e prix, Georges Ouellet, \$1.

Juments poulinières égard au poulain : 1er prix, Anselme Fournier, \$5; 2e prix, Georges Pelletier, \$4; 3e prix, Docité D'Amours, \$3; 4e prix, Prudent Pelletier, \$2; 5e prix, Louis Carleau, \$1.

Juments poulinières égard à la jument : 1er prix, Geo. Pelletier, \$5; 2e prix, Frédéric Bélanger, \$4; 3e prix, Amédée Kirouack, \$3; 4e prix, Anselme Dubé, \$2.

Pouliches de 3 ans : 1er prix, Jean Chouinard, \$4; 2e prix, Prudent Fournier, \$3; 4e prix, Damase Chamard, \$2; 4e prix, Alfred Caron, \$1.

Pouliches de 2 ans : 1er prix, Luc Dupuis, \$4; 2e prix, Charles Morin, \$3; 3e prix, Joseph Carrier, \$2.50; 4e prix, Docité D'Amours, \$1.

Pouliches de 1 an : 1er prix, Phidime Bélanger, \$3; 2e prix, Elzéar Arton, \$2.50; 3e prix, Joseph N. Pelletier, \$2; 4e prix, Antoine Lavoie, \$1.

Chevaux de traits : 1er prix, Cirias Morneau, \$5; 2e prix, Georges Pelletier, \$4; 3e prix, Elisé Pelletier, \$3; 4e prix, Louis Blanchet, \$2; 5e prix, Arsène Michaud, \$1.

BÊTES À CORNES.—Taureaux de 2 ans, Ayrshires : 1er prix, Thadée Francoeur, \$4; 2d prix, Fréd. Bélanger, \$3.

Taureaux de 1 an, Ayrshires : 1er prix, Eug. Casgrain, \$3; 2d prix, Alexis Blais, \$2.

Veaux mâles, Ayrshires : Prix, Révd C. E. Frenette, \$3.

Vaches à lait, Ayrshires : 1er prix, Charles Duval, \$4; 2e prix, Alexis Blais, \$3; 3e prix, Eugène Casgrain, \$2.

Taures de 2 ans, Ayrshires : Prix, Alexis Blais, \$3.

Taures de 1 an, Ayrshires : Prix, Eugène Casgrain, \$3.

Veaux femelles, Ayrshires : 1er prix, Frédéric Bélanger, \$3; 2e prix, Alexis Blais, \$2; 3e prix, Eug. Casgrain, \$1.

Veaux mâles, Canadien : Prix, Eugène Casgrain, \$3.

Vaches à lait, Canadiennes : 1er prix, Louis Ouellet, \$4; 2e prix, Cyprien Terriault, \$3; 3e prix, Onésime Morin, \$2.

Taures de 1 an, Canadiennes : Prix, Louis Ouellet, \$3.

Taureaux de 3 ans, croisés : 1er prix, Eugène Casgrain, \$5; 2e prix, Arthur Talbot, \$3; 3e prix, David Chouinard, \$2; 4e prix, François Bélanger, \$1.

Taureaux de 2 ans, croisés : 1er prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$4; 2e prix, Zéphirin Miville, \$3; 3e prix, Joseph Arton, \$2; 4e prix, Alexis Blais, \$1.

Taureaux de 1 an, croisés : 1er prix, Cyprien Terriault, \$3.50; 2e prix, Antoine Lavoie, \$2.50; 3e prix, Lucien Bélanger, \$1.50; 4e prix, Louis Blanchet, L'Islet, \$1.

Veaux mâles, croisés : 1er prix, Boniface Bélanger, \$3; 2e prix, Louis Blanchet, St-Jean, \$2.50; 3e prix, Joseph

Bois, \$2; 4e prix, Raphaël Dubé, \$1.50; 5e prix, Prudent Bélanger, \$1.

Vaches à lait, croisés : 1er prix, Antoine Lemieux, \$4; 2e prix, Charles Duval, \$4; 3e prix, Joseph Bois, 3.50; 4e prix, Zéphirin Morin, \$3; 5e prix, Boniface Bélanger, \$2.50; 6e prix, Eugène Casgrain, \$2.

Taures de 2 ans, croisés : 1er prix, Eugène Casgrain, \$3.50; 2e prix, Phidime Bélanger, \$3; 3e prix, Arsène Michaud, \$2.50; 4e prix, Joseph Arton, \$2; 5e prix, Joseph Et. Caron, \$1.50.

Taures de 1 an, croisées : 1er prix, Lucien Bélanger, \$3; 2e prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$2.50; 3e prix, Joseph Bois, \$1.50; 4e prix, Révd C. E. Frenette, \$1.

Veaux femelles, croisées : 1er prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$3; 2e prix, Joseph Bois, \$2.50; 3e prix, Révd Chs Bacon, \$2; 4e prix, Arthur Talbot, \$1.50; 5e prix, Raphaël Dubé, \$1.

MOUTONS.—Béliers de 2 ans et plus : 1er prix, Eusèbe Pelletier, \$3; 2e prix, Boniface Bélanger, \$2.50; 3e prix, Eugène Casgrain, \$2; 4e prix, Joseph Et. Caron, \$1.

Béliers de 1 an : 1er prix, Désiré Jean, \$3; 2e prix, Anselme Dubé, \$2.50; 3e prix, Joseph Carrier, \$2; 4e prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$1.

Béliers de l'année : 1er prix, Louis Blanchet, St-Jean, \$2.50; 2e prix, Cyprien Terrault, \$2; 3e prix, Eugène Casgrain, \$1.50; 4e prix, Eusèbe Caron, \$1.

Brebis de 2 ans et plus : 1er prix, Louis Blanchet, St-Jean, \$3.50; 2e prix, Anselme Dubé, \$3; 3e prix, Fréd. Bélanger, \$2; 4e prix, Eugène Casgrain, \$1.50; 5e prix, David Chouinard, \$1.

Brebis de 1 an : 1er prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$3; 2e prix, Onésime Morin, \$2.50; 3e prix, Louis Ouellet, \$2; 4e prix, Eugène Casgrain, \$1.

Agnelles : 1er prix, Joseph Carrier, \$2.50; 2e prix, Elzéar Dubé, \$1; 3e prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$1.50; 4e prix, Eugène Casgrain, \$1.

COCHONS.—Verrats de 1 an et plus : Prix, Eugène Casgrain, \$4.

Verrats de l'année : 1er prix, Frédéric Dubé, \$3; 2e prix, Louis Ouellet, \$2; 3e prix, Ls Blanchet, L'Islet, \$1.

Truies de 1 ans et plus : 1er prix, Cyprien Toussaint, \$4; 2e prix, Raphaël Dubé, \$3; 3e prix, Eug. Casgrain, \$2; 4e prix, Révd Chs Bacon, \$1.

Truies de l'année : 1er prix, Lucien Bélanger, \$3; 2e prix, Gaspard Bois, \$2; 3e prix, Louis Ouellet, \$1.

VOLAILLES —Coqs et poules : 1er prix, Joseph Bois, \$1.50; 2e prix, Cyprien Toussaint, \$1; 3e prix, Joseph Arton, \$1.

Oies : 1er prix, Arthur Talbot, \$1.50; 2e prix, Raphaël Dubé, \$1; 3e prix, Boniface Bélanger, \$1.

Graine de mil : 1er prix, Louis Blanchet, St-Jean, \$3; 2e prix, Zéphirin Miville, \$2; 3e prix, Cyprien, Toussaint, \$1.50; 4e prix, Joseph Et. Caron, \$1.

Tabac en feuilles : 1er prix, Onésime Morin, \$2; 2e prix, Joseph Carrier, \$1.50; 3e prix, Louis Ouellet, \$1; 4e prix, Prudent Bélanger, \$1.

Beurre : 1er prix, Georges Pelletier, \$4; 2e prix, Cyp. Toussaint, \$3; 3e prix, Lucien Bélanger, \$2; 4e prix,

Joseph Carrier, \$1.50; 5e prix, Auguste Pelletier, \$1; 6e prix, Boniface Bé'anger, \$1.

Sucre : 1er prix, Joseph Bois, \$3; 2e prix, Antoine Gagnon, \$2; 3e prix, Joseph Carrier, \$1; 4e prix, Oct. Coulombe, \$1.

Savon : 1er prix, Daniel Gagné, \$2; 2e prix, Cyrille Lemieux, \$1.

Tabac manufacturé : 1er prix, David Chouinard, \$2; 2d prix, Prudent Bélanger, \$1.

Etoffe croisée foulée : 1er prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$2; 2e prix, Lévi Duval, \$1.50; 3e prix, Louis Pelletier, \$1; 4e prix, David Chouinard, \$1; 5e prix, Gaspard Bois, \$1; 6e prix, Xavier Gaulin, \$1; 7e prix, Onésime Morin, \$1; 8e prix, Joseph Bois, \$1.

Etoffe croisée, non foulée : 1er prix, Iréné Leclerc, \$2; 2e prix, Joseph Bois, \$1.50; 3e prix, David Chouinard, \$1.

Petite étoffe : 1er prix, Iréné Leclerc, \$2; 2e prix, Onésime Morin, \$1.50; 3e prix, Louis Bélanger, 1er rang, \$1; 4e prix, David Chouinard, \$1; 5e prix, -Boniface Bélanger, \$1; 6e prix, Louis Pelletier, \$1.

Flanelle : 1er prix, Georges Pelletier Noël, \$2; 2e prix, Benoît Cyp. Pelletier, \$1.50; 3e prix, Joseph Bois, \$1; 4e prix, Louis Ouellet, \$1; 5e prix, Iréné Leclerc, \$1; 6e prix, Octave Dubé, \$1; 7e prix, Gaspard Bois, \$1; Docité D'Amours, \$1.

Toile : 1er prix, Octave Dubé, \$1.50; 2e prix, Xavier Gaulin, \$1; 3e prix, Iréné Leclerc, \$1; 4e prix, Georges Pelletier Noël, \$1; 5e prix, Antoine Gagnon, \$1; 6e prix, Joseph Et. Caron, \$1.

Convertes : 1er prix, Alfred Caron, \$3; 2e prix, Lévi Duval, \$2; 3e prix, David Gagné, \$1.50.

Couvrepieds : 1er prix, Cérias Morneau, \$2; 2e prix, Joseph Et. Caron, \$1.50; 3e prix, Gaspard Bois, \$1; 4e prix, François Bélanger, \$1.

Ouvrage au tricot : 1er prix, Benoît Cyp. Pelletier, \$1.50; 2e prix, Antoine Gagnon, \$1; 3e prix, P. G. Verreault, \$1; 4e prix, David Gagné, \$1.

Soins à donner aux vaches

Combien aurez-vous de rentiers et de rentières à entretenir cet hiver ? demandait dernièrement un conférencier agricole à plusieurs cultivateurs réunis dans un cercle. En aurez-vous dix ? en aurez-vous vingt ? en aurez-vous plus ? voyons mes amis, répondez-moi, leur disait-il — " Mais nous n'avons pas coutume de prendre des rentiers à la douzaine, répondit un cultivateur de l'assemblée, quand nous en avons un c'est bien assez." — C'est ce qui vous trompe, mes amis, vous payez rente à plusieurs, et je vous le prouve. reprit le conférencier. Dans un mois ou deux vous cesserez de traire vos vaches; vous n'en retirerez aucun profit durant cinq ou six mois, vous leur paierez rente; mais vous leur paierez mal, même très mal. Vos vaches entrent grasses à l'automne en hivernement, au printemps elles ont fini de manger leur rente, mais elles ont de la difficulté à se lever seules, ces pauvres bêtes n'en peuvent plus. Pensez-vous mes amis, que si vous eussiez nourri vos vaches abondamment, si

vous les eussiez tenues chaudement et proprement, vous n'en auriez retiré aucun profit ? Détrompez-vous, elles vous auraient donné du lait, du beurre et partant de l'argent.

Une bonne vache laitière doit donner du lait au moins pendant dix mois, elle ne mérite pas le nom de vache laitière si elle ne le fait pas. Peut-elle le faire avec la méthode de l'hivernement à la paille ? Certainement, non ; par cette méthode, vous ménagez votre foin et votre grain, mais vous y perdez de l'argent.

Ces paroles sont remplies de bonnes vérités qui sont bien lentes à pénétrer dans la masse des cultivateurs. On dirait que beaucoup d'entre eux se croient obligés de récolter pendant six mois pour dépenser cette récolte presque sans profit pendant les six autres.

Amis lecteurs, combien de fois n'avez-vous pas vu quantité de bestiaux, jeunes et vieux, entrer plein d'embonpoint en hivernement et en sortir d'une maigreur affreuse. Cependant, le foin de la ferme s'est déposé, une partie du grain aussi, sans qu'on est retiré aucun profit apparent. De quoi cela peut-il dépendre ? De plusieurs choses, mais particulièrement du manque de soins, et de l'ambition déplacée qu'ont beaucoup de cultivateurs de vouloir hiverner un plus grand nombre d'animaux qu'ils ne peuvent convenablement.

C'est le temps de voir à cela, c'est le temps de faire un choix parmi le troupeau de vaches laitières, de celles qui pourront donner du lait pendant neuf ou dix mois au moins. Il vaut mieux n'hiverner que cinq vaches qui donnent du profit que d'hiverner dix à quinze auxquelles on paye rente.

Choses et autres

L'exportation du fromage.—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à la fin de la semaine dernière il a été exporté du fromage du port de Montréal pour la valeur de \$5,000,000 contre \$3,200,000 l'année dernière. Le montant des boîtes exportées jusqu'au 27 septembre, est de 990,937 contre 831,020 en 1859, soit une augmentation de 159,919 boîtes pour cette année.

Le commerce dans cette ligne est tranquille pour le moment. Les acheteurs anglais ne veulent pas faire de nouvelles commandes aux prix que nos manufacturiers demandent ; de leur côté ceux-ci sont décidés de ne pas changer leur prix. C'est ce qui explique la tranquillité actuelle du marché.

Extrait d'une lettre de M. Ths. Chagnis compagnon de voyage de Sir Hector Langevin, écrite à Vancouver le 14 sept, et adressée à son journal, le *Courrier du Canada*.

La Colombie Anglaise est une riche province. Ses mines d'or sont immenses. Celles de Cariboo seules ont produit \$40,000,000 par année. L'île de Vancouver possède des mines de charbon. Quant aux forêts on sait ce qu'elles valent. C'est le pays des arbres. Nous avons vu, dans le parc de Vancouver, des cèdres, des pins, de 300 pieds de haut et de 40 pds. de circonférence. Les ressources forestières de la Colombie sont inépuisables.

Le respect au blé.—Les Arabes ont un très grand respect pour le blé sous toutes ses formes. Si un morceau de pain tombe à terre, l'Arabe le relève avec sa main droite, l'embrasse, en touche le dessus de sa tête et le place ensuite sur le rebord d'un mur où les oiseaux peuvent le trouver. Ils disent : " Il ne faut pas fouler aux pieds les dons de Dieu."

Pesez votre farine.—A la dernière assemblée de l'association des meuniers du Dominion, tenue le dix septembre, on a découvert que certains meuniers qui expédient de la farine dans les provinces de Québec et Maritimes ne donnent pas le poids voulu. Il paraît qu'on a, à certaines reprises, expédié des barils de fleur qui ne contenaient que 180 livres au lieu de 196, etc. Avis à ceux qui achètent de la farine en barils. Ils feraient bien d'exiger qu'on pèse en leur présence, le baril qui contient la marchandise.

Travaux de réparation à l'église de Sainte-Anne de la Pocatière.—L'on est à faire subir des réparations considérables à notre église paroissiale, qui commençait à perdre de son éclat, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On est à peindre les murs, et la toiture a été remise à neuf.

Les travaux qui sont sous la direction de M. Clontier, de l'Islet, sont poussés avec vigueur. L'extérieur de l'église offre à présent un magnifique coup d'œil.

Il se consomme à Paris 1,200,000 minots de grains par jour ; la population étant d'environ 2,400,000.

Christophe Colomb.—Rien ne manquera à la gloire de Christophe Colomb.

On écrit de Londres, que l'abbé Tedeschi après un brillant panégyrique de Christophe Colomb, a invité les pèlerins à insister pour hâter l'introduction de la cause de béatification de Christophe Colomb, en Cour de Rome. Cette demande est aujourd'hui appuyée et soutenue par près de neuf cents évêques, cardinaux et prélats.

L'abbé Tedeschi a rappelé, à ce sujet, les luttes de l'éminent Postulateur officiel de cette cause, nommé par le pape Pie IX. M. le comte Roselly de Lorgues, l'historiographe du héros génois.

On sait que c'est dans deux ans à peine, le 12 octobre 1892, que doit se célébrer sur les deux continents, par des fêtes splendides, religieuses et civiles, le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, par l'immortel Christophe Colomb.

RECETTES

Remède contre la toux et la gourme des chevaux

On nous prie de donner un remède contre la toux et la gourme des chevaux. Beaucoup de chevaux sont atteints de ces maladies. Voici notre réponse : Donnez à ces chevaux une nourriture saine. Mettez dans leur repas du soir et du matin, plein le creux de la main de sel et presque autant de fleur de soufre. Au bout de deux à trois jours votre cheval sera à peu près guéri, s'il ne l'est pas entièrement.

Moyen d'empêcher les patates de pourrir

Qu'on prenne du soufre en poudre, par exemple, une livre pour dix minots ; qu'on en saupoudre bien la semence et cela empêchera les patates de pourrir.

TURGEON & CARROLL
AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
 District de Kamouraska. }
 No. 10146. }
 Le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.
 (En vacance)

JOSEPH CAMILLE POULIOT, écuyer, avocat, de la ville de
 Fraserville,

Demandeur;

vs.

ULDÉRIC BLIER, du même lieu, tailleur,

Défendeur;

et

GERMAIN AUBERT, employé de l'Intercolonial, du même lieu,
 Mis en cause.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux
 mois.

P. LANGLOIS,
 Greffier de la dite Cour.

16 octobre 1890.—2 f.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1890—Arrangement pour la saison d'été—1890

Le et après lundi, le 15 septembre 1890 les trains de ce che-
 min partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté)
 comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.10
Pour Québec et Montréal (Express).....	8.34
Pour Lévis (accommodation).....	9.19
Pour la Rivière-du-Loup, et Campbelltown [accommodation].....	10.34
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	16.29
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).....	22.09

Tous les trains marchent sur l'heure du temps convention-
 nel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
 Bureau du chemin de fer.
 Moncton, N. Br., Juin 1890.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
 FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

40 Etalons : Normands, Percherons et
 Bretons, maintenant dans nos écuries.

TOUS ACCLIMATÉS

PEU DE COMPTANT EXIGÉ ET LONG CRÉDIT

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et
 aux cultivateurs.

Achetez longtemps d'avance l'étalon dont vous voulez vous
 servir pour la saison prochaine. Il sera mieux connu de tous
 et son travail, en attendant, vous vaudra celui de deux che-
 vaux ordinaires.

A tous ceux de nos clients qui le désirent, nous assurons le
 cheval vendu contre la mort ou accident pour une faible
 prime.

Nulle autre compagnie ne fait à ses clients au Canada ou
 aux Etats-Unis de pareilles conditions aussi exceptionnelles.

La Compagnie du Haras National,
 30, rue St-Jacques, Montréal.

La compagnie d'Assurance de Stanstead et de Sherbrooke contre le feu.

—(=)(*)*(=)—

Les membres de la susdite Compagnie sont par le présent noti-
 fiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur
 les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas
 pour couvrir les pertes des dépenses de l'année finissant le 31
 août 1890, et pourvoir à l'établissement d'un Fond de Réserve.

	Classe agricole	Classe commerciale
Septembre 15, '89	½ par cent	1 par cent
Octobre "	½ "	1 "
Novembre "	½ "	½ "
Décembre "	½ "	1 "
Janvier 15, '90,	½ "	½ "
Février "	½ "	1 "
Mars "	½ "	1½ "
Avril "	½ "	1½ "
Mai "	½ "	½ "
Juin "	½ "	½ "
Juillet "	½ "	½ "
Août "	½ "	½ "

Total, 6 par ct.

10 par ct.

Les dites cotisations forment six par cent sur le montant
 primitif des billets de dépôt dans la "Classe Agricole" et dix
 par cent sur les billets dans la "Classe Commerciale" (les en-
 dossesments par annulation étant déduits), sont sur la pré-
 sente requies d'être payées au Bureau de la Compagnie à
 Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé,
 sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEORGE ARMITAGE.

Secrétaire-Trésorier.

Sherbrooke, 1er Octobre 1890.
 9 oct. 1890. 2 fs.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposi-
 tion provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-
 diennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière cana-
 dienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de
 trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de
 six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de
 trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de
 tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey par
 sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens
 d'un an.

SPECIALITE.—Elevage du bétail Canadien en vue de la pro-
 duction du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSE et
 TAUREAU de l'an dernier, quelques VEUX du printemps
 mâles et femelles.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,

BETAIL ARSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

LOUIS BEAUBIEN,
 30 rue St Jacques, MONTREAL